



## Maintenant eurocall pour crédirec via cofidis

Par **mimi**, le **16/05/2013 à 14:25**

rebonjour pat76 et padrnak

Voilà après le passage d'un huissier ou de son clerc accompagné de trois personnes il y a de celà 3 semaines

je reçois un courrier ce matin de eurocall poursuites extérieures pour un créancier crédirec ( les revoila ) pour cofidis me signalant qu'à défaut de paiement en envoyant un huissier de justice ( encore un ) qui se déplaceras à mon domicile afin de procéder à l'exécution juduciaire mais laquelle ? ou autrement recouvrement forcé et j'ai 5 jours de délais pour contacter un gestionnaire Mr beaumont à rosny sous bois 93118 signé le service contentieux Nathalie Bruno.

Par **lecorse**, le **12/02/2014 à 12:07**

[fluo]bonjour[/fluo]

je recois des courriers ordinaires de eurocall que dois je faire me demandant de payer une dette de 3700 euros que j ai contracter en 1986

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **Marion3**, le **12/02/2014 à 16:02**

Bonjour,

Y a t'il un procès avec un titre exécutoire ?

En principe,la dette est prescrite...

Par **lecorse**, le **12/02/2014** à **17:29**

PAS DE TITRE EXECUTOIRE NI PROCES JUSTE UN COURRIER DE LEUR PART MENTIONNANT LA SOMME DUE AUCUN AUTRE COURRIER JOINT DE LA PART DU DEBITEUR

Par **Marion3**, le **12/02/2014** à **17:37**

Vous leur demandez en courrier Recommandé A/R copie du titre exécutoire surtout rien de plus.

De cette façon, vous serez tranquille.

N'écrivez plus et ne répondez plus au téléphone.

Vous serez certain que votre dette est prescrite.

Cdt

Par **lecorse**, le **13/02/2014** à **08:24**

J'AI DEMANDE A CETTE SOCIETEE DE M'ENVOYER UNE COPIE DU TITRE EXECUTOIRE EN RECOMMANDE A/R PAS DE REPONSE J AI RECU UN APPEL EN NUMERO PRIVE ME DISANT DE RAPPELER UN NUMERO J AI FAIT CE NUMERO OBTIENT UN DISQUE PAS D ABONNE DONC JE N ECRIS PLUS ET NE REPOND PLUS A CETTE SOCIETEE MERCI

Par **LULU08**, le **16/09/2014** à **14:41**

la jai donnée 2200 EURO A CETTE SOCIET2E EUROCALL JAI U FINAREF QUI ME DIT QUE CET BIEN UNE SOCI2T2E DE RECOUVREMENT MANDATER PART LE JUGE QUI MA CONDANNée A PAYEZ

Par **moisse**, le **16/09/2014** à **19:50**

Bonjour,

[citation] QUI ME DIT QUE CET BIEN UNE SOCI2T2E DE RECOUVREMENT MANDATER PART LE JUGE QUI MA CONDANNée A PAYEZ

[/citation]

Enfumage et bobards.

Le juge condamne, le créancier confie la copie du jugement à l'huissier localement compétent qui procède à la signification du jugement.

Le juge s'en fout de votre argent ce n'est pas lui qui le réclame.

Vous devez bien savoir si vous avez été assignée devant un tribunal et qu'un jugement a été rendu contre vous.

Par **patou56**, le **14/12/2015 à 12:21**

ATTENTION ne vous laissez pas piéger euro call maintenant PRESTALIANCE est une société de recouvrement qui a l'occasion racheté des créances invalidées. ne répondez JAMAIS et surtout ne faites ni n'acceptez de propositions d'arrangement cela casserait une FORCLUSION. LA FORCLUSION RAPPELON LE intervient si un créancier n'a pas fait valoir sa créance en justice dans un délai de 2 ans après le premier incident de paiement. Un jugement NON SIGNIFIÉ dans un délai de 6 mois n'est plus valide (sous réserve que vous ayez fait suivre vos courriers en cas de déménagement) ATTENTION le personnel de cette société dont actuellement madame DUMAS sont très agressifs et se font passer pour la sécurité sociale ou autres organismes. demandez éventuellement toujours copie de jugement et preuve de signification et vous verrez qu'à part les insultes il n'y a plus rien. j'ai personnellement été appelé par un huissier de ma ville à la demande de CREDIREC je me suis présenté leur ai demandé de me faire voir un jugement, un titre exécutoire, une date de signification il ne pouvait pas. devant moi on appelle soit disant credirec et ça tourne en eau de boudin je n'en entends plus parler à part cette société de recouvrement qui a l'approche de Noël se rappelle à moi j'en rigole encore